



**ÉVÉNEMENTS AU PROCHE-ORIENT :
DÉCLARATION DE FATIHA AGGOUNE,
PRÉSIDENTE DU GROUPE VAL-DE-MARNE EN COMMUN
PCF ET CITOYEN-NES**

Au nom du groupe des élus communistes et citoyen, je souhaite m'exprimer sur les tragiques événements de ces derniers jours.

Les atrocités commises le 7 octobre par le mouvement islamiste du Hamas suscitent l'effroi et l'horreur. Minutieusement préparés, ces actes terroristes ont semé la mort et la dévastation : 1 400 victimes, bébés, enfants et adultes, des milliers de blessés. Cette brutalité aveugle envers la population d'Israël est aussi insupportable qu'inexcusable. Rien, absolument rien, ne peut justifier une telle cruauté et de telles exactions. Nous les condamnons avec la plus grande fermeté.

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple israélien et nous exigeons la libération immédiate des 155 otages israéliens et étrangers, principalement des civils, toujours détenus par le Hamas. À l'heure qu'il est, 13 de nos compatriotes sont toujours portés disparus, et nous déplorons le décès de 19 de nos concitoyens. Nous nous inclinons devant leur mémoire et adressons toutes nos condoléances à leurs familles.

En réponse au Hamas, l'armée israélienne a immédiatement lancé des représailles sur la bande de Gaza. On compte à ce jour 2 670 victimes civiles dont 740 enfants, un million de palestiniens « déplacés », coincés dans une véritable souricière. Un siège de Gaza, qui au mépris de toutes les conventions internationales, prive d'eau, de nourriture et d'électricité, 2,3 millions de Gazaouis en proie à une situation humanitaire catastrophique. Rien, absolument rien, ne peut justifier une telle cruauté et de telles exactions. Nous les condamnons avec la plus grande fermeté.

Comme rien ne peut justifier les mots du ministre israélien de la Défense, déclarant lundi dernier, au sujet du siège complet de la bande de Gaza, « *Nous combattons des animaux.* » En pilonnant la population de Gaza depuis une semaine, l'État d'Israël n'exerce pas son « *droit à la légitime défense* », il commet des crimes de guerre. Devant cette situation explosive, devant l'escalade en cours avec le risque d'embrasement de tout le Proche-Orient, il est grand temps que les armes se taisent.

Le devoir de la communauté internationale, celui de toutes les nations, celui de la France, est donc d'abord d'exiger et d'agir pour un cessez-le-feu immédiat. Il faut d'urgence arrêter la spirale de la haine, de la violence et des massacres, comme viennent d'y appeler Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, le Pape... Plus près de nous, je veux partager la position de l'ancien ministre des Affaires étrangères de Jacques Chirac, Dominique De Villepin, pour qui la solution à deux États est plus que jamais la seule. « *Combattre le Hamas n'est pas enfermer deux millions de Palestiniens dans la bande de Gaza sans pouvoir sortir.* » Le Hamas « *n'est pas le peuple palestinien.* » « *Le devoir de responsabilité que nous avons vis-à-vis de cette horreur, c'est de se souvenir que le droit à la légitime défense n'est pas un droit à une vengeance indiscriminée, qu'il n'y a pas de responsabilité collective pour un peuple pour les crimes commis par quelques-uns.* »

Mais force est de constater que ce n'est pas la voie qu'emprunte le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin, en privant quiconque de pouvoir manifester son refus de l'escalade guerrière, d'affirmer sa soif de paix et de justice à l'égard des peuples palestinien et israélien, d'exprimer son soutien aux Palestiniens.

Ainsi, les tueries commises par le Hamas ravivent un débat extrêmement malsain, où la moindre critique du gouvernement d'extrême droite israélien, le moindre rappel de la colonisation illégale ou des résolutions de l'ONU bafouées, sont susceptibles d'être balayés d'un revers de main par un procès en antisémitisme. Dans ce contexte d'extrême tension au Proche-orient, la France et l'Union européenne doivent agir avec détermination, pour une solution de paix juste et durable, en application des résolutions de l'ONU qui sont toutes restées lettre morte, avec, en premier lieu, la reconnaissance d'un État de Palestine aux côtés de celui d'Israël, deux États vivant côte à côte, dans des frontières sûres et reconnues.

Cette position constante, c'est celle que notre groupe n'a jamais cessé de porter, conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies affirmant le droit à l'autodétermination et à un État pour le peuple palestinien. Paix et Justice, voilà ce qui devrait nous rassembler tous et toutes ! Et la vigilance doit rester de mise dans notre pays, devant toute tentative d'attiser la haine envers nos concitoyens de confession juive, musulmane ou de quelque communauté que ce soit.

Élus de la République, nous y serons vigilants. Dans des moments si éprouvants et dangereux, la parole politique doit remettre du sens et de la raison. Tel est l'esprit qui guide notre prise de position. ●